



Instructions de montage des cheminées type EW6

1. DOMAINE D'APPLICATION

Code d'application selon la norme européenne EN 1856-1

Le code exact des références ainsi que les diamètres sont portés sur l'emballage.

Par exemple:

OPSINOX EW6 – EN 1856-1 – T450 – N1 – W – Vm – L50060 – O – (200)

OPSINOX EW6	Désignation du produit
EN 1856-1	Numéro de la norme européenne
T450	En usage constant jusqu'à T °C (ici jusqu'à 450 °C)
N1	Applications en sous-pression produisant un débit de fuite sous 40 Pa supérieur à 2 l/s.m ²
W	Également pour fumées humides / de combustion à pression atmosphérique
Vm	Classe de résistance à la corrosion
L50	Acier inoxydable 316L (X2CrNiMo 17-12-2)
060	Épaisseur du conduit intérieur (1/100 mm)
O	Non résistant au feu de cheminée
(200)	Distance à ménager aux matériaux combustibles (en mm)

2. REMARQUES GÉNÉRALES

AMISE EN GARDE ! Étant donné que les composants inoxydables présentent des arêtes vives et coupantes, porter des équipements de protection appropriés est donc une nécessité absolue.

La pose de cheminées inox dans des ambiances halogènes (telles que salons de coiffure, pressing,...) est prohibée.

L'installation d'une cheminée en gaine fermée (ou le coffrage, après sa mise en place) nécessite une aération suffisante de cette gaine afin d'assurer l'évacuation de la chaleur dégagée ; il convient également d'assurer un accès facile pour permettre l'inspection et l'entretien.

Un contact « accidentel » avec la cheminée peut occasionner de brûlures corporelles ; en l'occurrence, il convient de prévoir une protection autour de la cheminée (comme du grillage par

exemple) pour éviter tout contact accidentel.

Il est important d'apporter une attention toute particulière à la distance aux matériaux combustibles (ici à 200 mm du tuyau).

La cheminée sera posée conformément aux prescriptions prévues par les normes et réglementations locales.

Il convient, en particulier, de veiller à ce que le débouché en toiture ne se situe pas dans une zone de surpression ou de turbulence. Les normes applicables en la matière sont à respecter (en Belgique, entre autres les normes NBN B 61-001 et 002).

3. INSTALLATION ET MONTAGE

Il est nécessaire de respecter le sens de pose tel qu'indiqué par la flèche sur l'étiquette du produit. La flèche est orientée dans le sens du flux des gaz de fumée.

Le sens de pose de chaque élément est avec l'extrémité au diamètre élargi dirigée vers le haut. L'emboîtement dans l'élément inférieur étant effectué du haut vers le bas, veiller à ce que le côté non élargi de l'élément supérieur soit systématiquement dirigé vers le bas lors du montage.

L'emboîtement se réalise en maintenant les tuyaux parfaitement alignés sur leur cordon de soudure.

En cas d'installation d'un tuyau réglable, les éléments supérieurs doivent être fixés individuellement, le tuyau réglable ne devant être soumis à aucune charge ou sollicitation.

Lors de l'installation d'un système EW P1: pour assurer un montage aisé, et pour ne pas abîmer les joints, ils devraient être lubrifiés avec notre produit "Blue Gel". Comme alternatif on pourrait également utiliser un spray silicone ou un savon sans teneur en acide.

4. CHANGEMENTS DE DIRECTION

Les coudes 30° et 45° permettent de réaliser des parties inclinées. Chacun de ces éléments doit être supporté séparément.

Un Té (45° ou 90°) permet de raccorder le conduit de raccordement avec la chaudière.

5. BRIDES MURALES

Les brides murales, qui ne sont pas prévues pour supporter les charges verticales, permettent d'assurer la fixation latérale de la cheminée. En situation extérieure, les brides murales doivent être espacées entre elles de 2 mètres, mais de 3 mètres en intérieur.

6. ÉLÉMENTS EN TOITURE

La pose et la mise en œuvre de l'étanchéité d'une traversée de toiture, spécifiquement pour les cheminées, seront impérativement confiées à un professionnel ayant la qualification requise. Dans le cas d'une traversée de toiture pour toit plat, le « roofing » (membrane d'étanchéité) devra remonter jusqu'à la moitié supérieure de l'acrotère incliné.

Un collet anti-intempéries doit être fixé autour du conduit de cheminée tout en le glissant au-dessus de la traversée de toiture vers le bas ; ensuite, l'étanchéité entre le collet et le conduit de cheminée doit être réalisée par un cordon de pâte à silicone afin d'assurer l'étanchéité totale à l'eau du joint de liaison.

Le débouché de la cheminée sera doté d'un cône de finition ou d'une sortie avec chapeau.

Tous les éléments s'élevant au-dessus du toit (outre le chapeau, également les éléments droits, si montés) doivent être fixés à l'aide de vis autoperceuses (vis type Parker) ou de vis à métaux autotaraudeuses ; 3 vis à chaque jonction réparties à distance égale sur le périmètre. Si la hauteur totale de la cheminée située au-dessus du toit s'élève à plus de 1,5 m, des câbles de haubanage ou des dispositifs équivalents seront nécessaires.

7. APPLICATIONS DE COMBUSTION À CONDENSATION

Dans le cas de gaz de fumée de combustion à pression atmosphérique ou s'il existe un risque d'infiltration d'eau de pluie, il faudra installer un purgeur de condensats qui sera raccordé à l'égout par l'intermédiaire d'un siphon. Les conduits de raccordement seront disposés en pente (3%).

8. INSPECTION ET ENTRETIEN

Le ramonage se fera à l'aide d'un hérisson en nylon ou en acier inoxydable (ne jamais utiliser de hérisson métallique !) ; l'entretien sera effectué dans le respect de la réglementation locale en vigueur.

L'inspection de la cheminée doit être réalisée au moins une fois par an (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur) par un professionnel agréé.

Il est conseillé de conserver l'étiquette du produit pour des raisons de traçabilité.